

Livraison :	2014	Construction du centre nautique avec pour objectifs : <ul style="list-style-type: none">- un accent mis prioritairement sur une bonne gestion de l'énergie de l'équipement et le souhait d'être peu énergivore ;- un soin apporté à la qualité environnementale et sanitaire des matériaux mis en œuvre.
Maître d'Ouvrage :	Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud	
Surface SHON :	2 900 m ²	
Surface bassin :	566 m ²	
Coût des travaux :	7 M€ HT	



Un projet de Haute Qualité Environnementale (HQE)

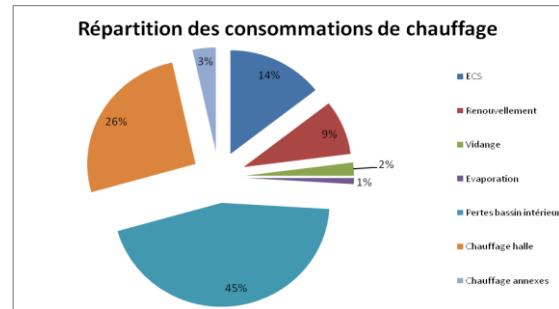
1. La performance énergétique

Le projet a bénéficié tout au long de sa conception d'une étude rigoureuse des critères environnementaux, notamment les critères énergétiques. Une Simulation Thermique Dynamique a ainsi été enclenchée dès les premières phases d'avant-projet et a été mise à jour tout au long de la conception.

Des études de confort et de choix de systèmes énergétiques et des consommations prévisionnelles ont ainsi pu être réalisées, avec notamment une faisabilité énergies renouvelables confrontant plusieurs solutions : bois énergie, PAC sur eau de nappe, ECS solaire, photovoltaïque.

C'est finalement la solution PAC sur nappe qui a été retenue. Cette solution permet d'assurer le chauffage de l'ensemble des locaux ainsi que l'eau des bassins. Elle permet également de réaliser le préchauffage de l'ECS par la PAC jusqu'à 32°C (complément par épingles électriques).

2. Le travail sur les matériaux



L'environnement intérieur d'un équipement nautique est souvent dégradé par une mauvaise qualité de l'air, provenant du traitement de l'eau et des dégagements des trichloramines. Une ventilation double-flux performante a été mise en place sur le projet afin d'assurer un renouvellement d'air plus que suffisant et permettre de lutter contre les pollutions intérieures.

Pour aller au-delà de ces sujets, la qualité de l'air a également été traitée par le choix des matériaux. L'ensemble des revêtements intérieurs choisis répondent de normes environnementales :

- Pour les plafonds et panneaux de bois (fibre, contreplaqué, panneaux de particule) : non cancérogénicité des fibres minérales, niveau de formaldéhyde classe E1, émissions de CoV faibles ou nulles.
- Peintures : éco-labélisées (Ange bleu, Ecolabel, etc...) avec des taux de COV < 1g/l, même en ambiance humide.
- Colles sans solvant, avec le label Eimcode Ec1.

Enfin, le bois est très présent dans l'enveloppe du projet puisqu'il constitue la charpente et une partie du bardage (en façade principale sud et double façade d'entrée). La provenance du bois a été contrôlée, avec la demande systématique d'un label FSC ou PEFC, afin de s'assurer qu'il vient de forêt gérées durablement.

Les traitements mis en œuvre sur le bois ont enfin été réduits au minimum, du point de vue de leurs impacts environnementaux. Les bois de la charpente lamellé-collé sont traités avec une lasure en phase aqueuse et tous les autres traitements éventuels doivent répondre de la certification CTB+ et du label Vert Excell. Les colles des lamellés sont sans pentachlorophénol. Le bois de bardage est d'essence naturellement durable : mélèze ou douglas, avec un traitement de type oléothermie.

Intervenants

Maître d'Ouvrage	Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud M. Le Gac	1 rue des Alpes 68490 Ottmarsheim	03 89 83 21 50
Architecte mandataire	Coste Mme Pinardon	11 rue de la Prévôté - BP 19 78550 Houdan	01 30 59 54 95
Fluide / Electricité	Katène M. Richard	10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin	04 37 45 33 33
BET HQE	Etamine M. Violet	10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin	04 37 45 34 20